

Affiché le..... 05 NOV. 2021



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS (16110)
Séance du 28 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit octobre,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur MARSAUD Jean Louis, maire de La Rochefoucauld-en-Angoumois.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

Date de la convocation : 21 octobre 2021

Présents : AUBREE Irène, BIRONNEAU Max-André, BOUCHAUD Jacky, CALLEC Gilles, CHAIGNE AUMEYRAS Danne, DESCHAMPS Chantal, DES GEORGES Marie-Christine, DHUICQ Edwige, FERSING Jacques, FORT Jean-Marc, HOCDE Marie-Christine, JEHANNO Bernard, MARSAUD Jean Louis, MICHEL Corinne, MONGEAUD Colette, NONY Pascal, PARDOUX Sandrine, PINTAUD Eric, QUEMENT André, RIBERAC Armelle, RICHARD Christophe, VIALLE Isabelle, VILLARD Huguette

Excusés : BRIMAUD Michelle (procuration à VILLARD Huguette), LEMOINE Jean-Luc (procuration à MICHEL Corinne), MATEO Danielle (procuration à CHAIGNE AUMEYRAS Danne), VEDRENNE Serge (procuration à FERSING Jacques)

Non excusés : LEMAITRE Gilbert, MADIOT David

A été nommée secrétaire : Madame DES GEORGES Marie-Christine

Objet de la délibération : Tarifs des prestations et services communaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose, sur avis de la commission des finances, de valider la grille des tarifs des services et prestations communales.

Il demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Cimetière		La Rochefoucauld en Angoumois	
		Tarif 2021 en €	
Fosses		Creusement fosses simples	142
		Creusement fosses doubles	204
Concessions	15 ans renouvelable	Simple	*90
		Double	*180
	Trentenaire renouvelable	Simple	*180
		Double	*250
		Concession pour urne funéraire 15 ans	*50
		Concession pour urne funéraire 30 ans	*90
Case columbarium	Ouverture case columbarium		gratuit
	Case dans le columbarium 15 ans renouvelable		*300
	Case dans le columbarium 30 ans renouvelable		600
	Dépôt provisoire 1 an		65
Occupation du Caveau communal		A partir du 7 ^{ème} mois (par mois)	60

* majoré des droits d'enregistrement

Halle aux grains		Tarif 2021 LR en Angoumois en €	
Abonnement médiathèque	Enfants jusqu'à 18 ans	gratuit	
	Résidents de la commune	gratuit	
	Résidents hors commune	gratuit	
	Perte carte abonnement	3,50	
Internet	Internet	gratuit	
Impression / copies	Format A4	0,20	
	Format A3	0,40	
	Couleur Format A4	1	
	Couleur Format A3	2	
Salle de cinéma		La journée	La demi-journée
	Résidents ou associations de la commune	65	40
	Résidents ou associations hors commune	130	80
	Association C.R.C.A.T.B. (séances de cinéma)	par an 700	
Salle de « l'aquarium »	Associations de la commune	gratuit	
	Résidents ou associations hors commune	Par semaine (maxi 1 semaine) : 10	

Salle polyvalente Saint PROJET	Gratuit pour la municipalité & les associations communales	Tarifs 2021 en €	
		Habitants de la commune	Habitants & associations hors commune
Versement d'un chèque de caution de 500 € qui sera rendu au locataire le jour de la restitution des clés en l'absence de dégradation constatée lors de la visite des lieux. Gratuité accordée pour les associations de la commune	La ½ journée	80	
	La journée	120	210
	2 journées	200	300
	Forfait cuisine	50	70
	Location lave-vaisselle	Forfait : 15	
	Vaisselle	1,20 par convive	

Espace «La TARDOIRE» : Tarif 2021 en €

Désignation	Caution		Associations Commune			Associations extérieures			Particuliers Commune		Particuliers hors commune	
	en semaine	Week- end et fériés	en semaine	Week-end & fériés		en semaine	Week-end & fériés		En semaine	Week- end & fériés	En semaine	Week- end & fériés
				week- end	1 jour		Week- end	1 jour				
Salle A	150	300	28	40	30	60	90	60	70	110	110	170
Salle B	200	400	54	80	60	110	180	120	110	170	170	320
Salles AB	350	700	74	100	80	150	220	160	150	240	240	440
office	250	500	20	40	30	40	90	60	40	60	60	110

Désignation	Caution	Associations Commune	Associations extérieures
	La semaine	La semaine	La semaine
Salle A	300	90	180
Salle B	400	180	360
Salles AB	700	220	440
Office	500	100	200
Salles AB + office	800	300	600

Salles des associations et cloître : Tarif 2021 en €

		par jour		
		Résidents commune	Résidents & associations hors commune	Associations de la commune
Cloître	Salle capitulaire	30	35	gratuit
	Salle ancien musée	30	35	
Salle des associations	Grande salle	40	65	
	Petite salle	15	30	

Autres salles : Tarif 2021 en €

		Associations	
		Hors commune	De la commune
Gymnase	Par heure	20	gratuit
	Caution	500	500

		Associations		Particuliers	Étudiants
		Hors commune	De la commune		
Chambre au Cloître	La nuitée	10	gratuit	10	7
	Caution	100	100	100	100
Studio au Cloître	La nuitée	10	gratuit	10	7
	Caution	100	100	100	100

Pour l'ensemble Espace la Tardoire, gratuité accordée à :

- Ecoles primaires, maternelles & collèges publics et privés pour leurs spectacles
- Donneurs de sang pour leurs collectes
- CDC
- Associations caritatives, humanitaires et sociales de la commune ci-après :

ADMR, Banque alimentaire, C'est Facile, Croix Rouge comité de La Rochefoucauld en Angoumois, Epicerle sociale, Les Restaurants du Cœur, Secours Populaire, Secours Catholique, Didyr, Téléthon, Club des Aînés « Vivre et Sourire », Comité de Jumelage Birkenau/La Rochefoucauld, Donneur de sang, Scouts de France, ACVG canton de La Rochefoucauld, Souvenir des fusillés de La Braconne, Médaillés Militaires, Le Souvenir Français, UNC

- Pour les agents communaux : les tarifs appliqués seront ceux appliqués aux associations de la commune.

L'agent devra dûment justifier d'une location strictement limitée à un usage personnel (limitation à une location par an et par agent).

Autres occupations des Salles communales

Intervenants facturant leurs prestations séparément d'une association Tarif horaire perçu mensuellement et forfaitairement			Associations de la commune	
			Tarif 2021 en €	
			Par heure	Forfait mensuel pour 1 heure
Espace animation	Minimum de perception 5 €	4	16	gratuit
Salle Yoga		2	8	
Salle danse halle aux grains		4	16	
Salle annexe halle aux grains		2	8	
Salles cloîtres		1	4	
Salle dojo		5	20	
Grande salle association		3	12	
Petite salle association		1	4	

Droits de places

		2021 en €	
		Par jour	Par jour supplémentaire
Fêtes foraines	Manèges & stand par mètre linéaire	0,70	
Cirque	Jusqu'à 300m ² (forfait 3 jours)	70	15
	Au-delà de 300m ² (forfait 3 jours)	115	15
Foire & marchés	Abonnés : le mètre linéaire	0,70	
	Emplacement exceptionnel : le mètre linéaire	0,90	
	Minimum de perception jusqu'à 5 mètres	3,50	
	Camion d'outillage	35	
	Électricité (stand sans appareil à résistance) : forfait	1,50	
	Electricité (stand avec appareil à résistance) : forfait	3	
Ventes saisonnières ou ponctuelles	0 à 3 mètres (forfait)	5	2
	Au-delà de 3 mètres jusqu'à 6 mètres (forfait)	10	2,50
	Au-delà de 6 mètres jusqu'à 9 mètres (forfait)	15	3
	Au-delà de 9 mètres jusqu'à 12 mètres (forfait)	20	3,50
	Au-delà de 12 mètres jusqu'à 15 mètres (forfait)	25	4
	Au-delà de 15 mètres jusqu'à 20 mètres (forfait)	30	4,50

		Tarification 2021 en €
Halles	Droit de place Halles Commerciales (le mètre et par mois)	28

Écoles La Rochefoucauld Tarifs 2021 TTC			Écoles Saint Projet Tarif 2021 TTC
Études	Études surveillées du soir (l'heure)	1,00	1,00
Garderie	Garderie écoles (forfait mensuel pour la garderie du matin)	8,00	4,00
	Garderie écoles (forfait mensuel pour la garderie du soir)	8,00	4,00
	Garderie du matin ou du soir, à titre exceptionnel à concurrence de 4 jours par mois	Par jour : 2,50	Par jour : 2,50
Repas	Repas enfants domiciliés dans la commune	2,00	2,70
	Repas enfants domiciliés hors commune	3,00	3,00
	Repas adulte ou enseignant	4,00	4,00
	Projet Accueil individualisé	0,50	0.50

		Tarif 2021 en €
Canalisations privées enterrées occupant le domaine public (irrigation, etc...)	Forfait annuel par km de réseau (hors branchement) avec perception minimale de 10 €	30

	Tarif 2021 en €
Caravanes de forains ou gens du voyage	3 par jour

	1ère intervention dans l'année	Au-delà de la 1ère intervention dans l'année
Interventions effectuées par les services communaux pour animaux en divagation (chiens, chats, ...)	gratuit	50 € par intervention

Droits d'occupation du domaine public autre que foires & marchés	
Type d'occupation	Tarif 2021 en €
<ul style="list-style-type: none"> • Bulle de vente 	Forfait : 20 € / an
Installation habituelle des commerçants devant leur magasin <ul style="list-style-type: none"> • Étals (fleurs, primeur, cycles, vêtements, ...) • Présentoirs (cartes, ...) • Paravents • Rôtissoires • Vitrines réfrigérées (glaces, ...) 	Soumis à autorisation
Terrasses de bar, café, restaurant, brasserie, glacier, terrasses de dégustation (utilisation saisonnière à partir d'avril jusqu'à octobre)	Forfait saisonnier : 8 € / m ²
Terrasses de bar, café, restaurant, brasserie, glacier, terrasses de dégustation (utilisation hors saison de novembre à mars)	Forfait saisonnier : 5 € / m ²
Autre occupation du domaine public	
<ul style="list-style-type: none"> • Banque : neutralisation de place pour transport de fonds 	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> • Tournage de films (prise de vues cinématographique) avec modification de la réglementation de la circulation et/ou du stationnement. • Chevalet à vocation professionnelle • Chevalet des associations de La Rochefoucauld 	300 € /demi-journée Forfait : 5 € / an Exonération
<ul style="list-style-type: none"> • Emprise pour travaux et chantiers (au-delà de 5 jours ouvrables) Exonération accordée pour : <ul style="list-style-type: none"> - Les services de la ville de La Rochefoucauld, - Les entreprises ayant pour maître d'ouvrage la ville de La Rochefoucauld, - Les concessionnaires officiels de réseaux (eaux pluviales, gaz, électricité, télécom, ...) - Les services de secours et d'incendie, - Les services de police, - Les travaux bénéficiant d'une exonération de droits de voirie suite à délibération • Baraque de chantier, conteneur, bétonnière, compresseur, élévateur : <ul style="list-style-type: none"> Sans fermeture partielle ou totale de la rue Avec fermeture partielle ou totale de la rue • Benne à gravats sans fermeture partielle ou totale de la rue 	Forfait : 5 € par jour Forfait : 25 € par jour Forfait : 5 € par jour

<p align="center">avec fermeture partielle ou totale de la rue</p> <p>Les travaux de ravalement de façade labélisés par la fondation du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emprise de chantier, goulottes, matériaux, palissade • Réserve de stationnement ou neutralisation de place consécutive au chantier (véhicule de chantier, ...) • Échafaudage de 0 à 9 mètres (au-delà de 10 jours ouvrables) par mètre supplémentaire 	<p>Forfait : 25 € par jour</p> <p align="center">Exonération</p> <p>Forfait : 5 € par jour</p> <p>Forfait : 5 € par jour</p> <p>Forfait : 25 € par jour 2 € par mètre & par jour</p>
<p>Pénalités pour non-respect :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De l'autorisation accordée • De l'absence de déclaration 	<p>3 fois le tarif appliqué</p> <p>10 fois le tarif appliqué</p>

Après délibération, à l'unanimité, les membres du conseil adoptent les tarifs proposés.

Tous les tarifs seront applicables au 31 décembre 2021.

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois.

Pour copie conforme,
En Mairie, le 29 octobre 2021

Le Maire : Jean Louis MARSAUD

